

NOTRE RESEAU DE CORRESPONDANTS ORGANIQUES LEXING VOUS INFORME

L'interdiction de vente en ligne est en principe illégale

- L'article 101 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) interdit « tous accords entre entreprises, toutes décisions d'associations d'entreprises et toutes pratiques concertées, qui sont susceptibles d'affecter le commerce entre États membres et qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence à l'intérieur du marché intérieur ». Toutefois, des exemptions sont possibles. Ces exemptions peuvent être de deux types : « par catégorie » ou « individuelles ».
- La question de la licéité de l'interdiction de vente de cosmétiques en dehors de pharmacies a été soumise à la Cour de Justice qui penche pour l'exclusion de facto de la vente en ligne de ces produits (1).



Cabinet Elegis

[L'interdiction de vente en ligne est en principe illégale.](#)

(1) [CJUE 13-10-2011, aff. C-439/09.](#)

Guerre des brevets entre Apple et Samsung

- Apple est en guerre contre Samsung dont les produits de la gamme Galaxy ont été accusés de plagier les iPhone et iPad. De nombreux brevets auraient été violés par Samsung dont celui lié à la technologie qui permet aux utilisateurs de cliquer sur des numéros de téléphones à l'écran ou d'autres types de données dans un document, comme une adresse électronique, afin de composer automatiquement le numéro affiché ou d'accéder à davantage d'informations.
- Dans la mesure où ce système est présent sur quasiment tous les combinés multimédias, les spécialistes s'attendent à des décisions similaires si Apple venait à déposer plainte contre d'autres fabricants.



Media laws

[Apple vs Samsung lawsuit full of secret combat.](#)

Projet de règlement sur la protection des données dévoilé par la Commission européenne

- La Commission européenne vient de publier les ébauches des deux documents qui formeront le nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles à travers l'Espace économique européen.
- La version finale des projets de documents devrait être publiée au cours du premier trimestre de 2012 et entrera en vigueur deux ans après sa publication. Ainsi, les nouvelles règles ne sont actuellement pas prévues pour être efficaces avant le milieu de l'année 2014.
- Pour **Françoise Gilbert**, le choix d'un règlement pour le nouveau régime général pour la protection des données personnelles devrait fournir une plus grande sécurité juridique en introduisant un ensemble harmonisé de règles de base qui sera exactement le même dans chaque État membre.



Francoise Gilbert - IT Law Group.

[Proposed Data Protection Regulation Unveiled by EU Commission.](#)

